

La lettre du Maire

MARS 2015 - N°8



LE TEMPS DES CHOIX !

Chers administrés,

Comme je vous l'avais annoncé pendant la campagne électorale, l'année

2015 sera marquée par plusieurs études dont les choix engageront l'avenir de notre commune pour les 20 ans à venir : le PLU et l'étude sur la redynamisation du village. Comme je m'y étais engagé, ces projets feront l'objet d'une concertation poussée à chaque phase de leur avancement.

Projet village :

Avant l'élection de 2014, j'ai tenu par soucis d'honnêteté à présenter un avant-projet de façon à ce que chacun puisse se faire une idée sur ce que pourrait être la redynamisation de notre village ancien et ne le découvre pas après l'élection. Cet avant-projet a fait l'objet d'une large concertation : exposition à la Maison des Associations, présentation aux commerçants du village (27 janvier 2014), aux riverains (29 janvier et 3 février), et à la population lors d'une réunion publique le 6 février.

Une étude beaucoup plus approfondie est en cours. Elle est conduite, à coût partagé, par l'EPF* PACA qui a financé l'achat du terrain du Ferragnon, le Pays de Grasse et la commune de la Roquette. Elle a été confiée, après appel d'offres, au cabinet d'architectes Bohl, spécialisé en urbanisme.

Elle comportera trois phases :

- **phase 1** : diagnostic et enjeux d'aménagement avec réunion de concertation.
- **phase 2** : Définition des scénarios d'aménage-

ment par zone avec réunion de concertation.

- **phase 3** : Formalisation du scénario retenu, qui sera inscrit au P.L.U. et qui fera l'objet d'une enquête publique.

Les propositions de cette étude sont guidées par les nombreux items analysés de façon très approfondie et ne sont en aucun cas liées aux propositions contenues dans le dossier présenté avant l'élection, elles pourront donc être différentes. J'ai tenu à ce que la population soit associée à chaque étape, de façon à ce que l'avenir de notre village soit décidé de façon collective et ce dans l'unique intérêt général.

Redonner une nouvelle dynamique à notre village a été ma principale motivation pour me représenter à vos suffrages en 2014 et reste ma priorité.

Rendez vous le **jeudi 26 mars** (voir page 4) pour un débat constructif, du moins je le souhaite.



Nouveau parking au Village



Plan local d'urbanisme :

L'étude sur le PLU est confiée à la société Citadia, spécialiste des études d'urbanisme. Une première démarche complète a été effectuée entre 2004 et 2007, interrompue par le changement d'équipe municipale en 2008 et relancée avec le même cabinet en 2009.

Lors de la précédente mandature, la procédure de concertation a été menée à bien :

- Organisation de 3 réunions publiques les 25, 26 et 27 mai 2009
- Mise en place d'un registre d'observations du 15 juin au 15 juillet 2009
- Vote du PADD* par le conseil municipal le 15 juillet 2009
- Présentation du PLU aux personnes publiques associées** le 24 septembre 2010

Cette instance a émis un avis défavorable, refusant le déclassement de quelques hectares de terres agricoles non exploitées dans la plaine.

L'évolution législative, ajoutée à ce refus, nous a contraints à repenser le document précédemment finalisé :

- Loi sur la préservation des espaces agricoles

(2010)

- Loi «Grenelle 2» imposant des études d'évaluation environnementale et d'incidence Natura 2000 (2010)
- Loi Alur modifiant le droit de l'urbanisme (2012)

Il nous est apparu dommageable de présenter un PLU «non Grenelle», ce qui nous aurait imposé de le réviser totalement en 2016. C'est pourquoi le projet de PLU a été retravaillé en prenant en compte les exigences des nouvelles lois.

2015 : le diagnostic et le PADD du nouveau projet ont été présentés lors d'une réunion publique le 4 décembre 2014. L'élaboration du zonage et du règlement sont en cours, intégrant les nouvelles mesures d'urbanisme (plus de COS, de surface minimum...).

Dans le courant 2015, le projet de PLU doit être présenté en Conseil municipal, puis aux personnes publiques associées (réponse sous 3 mois), puis à la population lors d'une réunion publique. Une enquête publique suivra avec registre d'observation et remise du rapport du commissaire enquêteur (1 mois). Le dossier sera finalisé en tenant compte des remarques de la population, du commissaire enquêteur et des personnes publiques associées avant d'être présenté au Conseil municipal pour approbation définitive.

Comme vous pouvez le constater, il s'agit d'une procédure longue, complexe et compliquée par la prolifération législative actuelle, mais le PLU qui engage l'avenir de notre commune pour les 20 prochaines années mérite d'y consacrer le temps nécessaire.

* PADD : Plan d'Aménagement et de Développement Durable, définit les grandes orientations du PLU

** Personnes publiques associées : représentant des collectivités : services de l'Etat (DDTM, préfecture...), maires voisins,



Nouveau parking du cimetière

Serais-je devenue fou ?

Quelques esprits chagrins qualifient de «folle» l'idée de redynamiser le village, souhaitant le laisser mourir pour préserver leur petite tranquillité. Je souhaite leur rappeler que pendant deux mandatures mon engagement de tous les instants a été de préserver notre village :

- **de 1989 à 1995** (1^{ère} mandature) : Construction de la nouvelle école St Jean et des 70 logements sociaux (villas) au Hameau de St Jean

- construction de la bibliothèque et de la salle de spectacles

- élaboration du POS de 1995 considéré comme étant «visionnaire» : 20 % d'espaces boisés classés, 19 % d'espaces agricoles classés, zones NA qui nous ont protégé d'une urbanisation sauvage...

- **de 2008 à 2014** (2^e mandature): 25 millions € ont été investis dans la commune : nouvelle école des Oliviers, Espace Culturel & Sportif, réhabilitation de la Mairie, des Services techniques, du cimetière, réaménagement de la base de Loisirs, remise en état de 80 % des voiries communales, aménagement des parkings, création de la vidéo-protection, acquisitions foncières... Sans compter le rétablissement des finances... Notre commune a évolué, s'est équipée, sans remettre en cause notre environnement et notre qualité de vie.

- au village : création du nouveau parking, rénovation des parkings de l'école et du cimetière, mise en zone bleue pl. J. Thomas et Estable, pose de l'alternat, création du marché, réfection des voiries (Four, Bastidasse, Floribondas...), mise en place des bornes enterrées, réhabilitation de la traverse du lavoir, acquisition du terrain Ferragnon (3 ha par EPF PACA), du terrain de parking, du terrain des oliviers... Plus de 2 millions d'Euros (hors EPF) ont été investis rien qu'au village !

Qui peut croire qu'aujourd'hui (3^e mandature) je sois devenu assez fou pour vouloir détruire ce que j'ai protégé pendant 12 ans ??? Malgré les oppositions, liées essentiellement à la préservation d'intérêts particuliers, je reste convaincu que c'est la dernière opportunité pour sauver notre village du déclin inéluctable et je vous invite à soutenir notre action.

Votre dévoué
André Roatta
Maire



ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES - UN ENJEU LOCAL

Après les élections municipales, les élections des **22 et 29 mars** sont les élections qui touchent de plus près notre vie de tous les jours. A commencer par les aides aux communes (grâce à H. Leroy, La Roquette a vu ses subventions multipliées par cinq depuis 2013), l'action sociale (RSA, APAH...), les routes départementales, les collèges, les services départementaux d'incendies...

Sans l'aide ou le financement du Département il n'y aurait pas eu d'école des Oliviers, d'Espace Culturel & Sportif, de pénitente de la Siagne, de collège à Pégomas, ni de gymnase, ni de piscine...

Ne vous trompez pas d'élection, contrairement à ce que prétendent certains, les enjeux sont essentiellement locaux et s'abstenir c'est prendre le risque de faire élire des candidats qui n'apporteront rien, ni à La Roquette-sur-Siagne, ni à notre département.

LES 22 et 29 MARS NE VOUS ABSTENEZ PAS, VOTEZ !

LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE

RÉUNION PUBLIQUE DE CONCERTATION

Étude du projet du village

- Présentation de la phase diagnostic et scénario d'aménagement par le cabinet Bohl
- Débat



Jeudi 26 mars 2015

18 h 30

Espace St Jean - Salle des Marronniers